



Etaients présents : Patrick NEILZ, maire, Marion RIVERA, adjointe, Antoine PIGNIER, Nadège BOSSUYT, Willy SCHOEPPS, Christine BARTHE-WEBER, Julien LISSANDRE et Alain PERROT, conseillers.

Absents excusés : Guillaume PIARD, pouvoir à Willy SCHOEPPS, Claudette FEUVRIER, pouvoir à Christine BARTHE-WEBER, Albane VIDELIER sans remise de pouvoir.

Secrétaire de séance : Christine BARTHE-WEBER.

1 - APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après s'être fait présenter, le compte rendu de la réunion du 25 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Christine BARTHE-WEBER est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour : Approbation d'un devis pour la rénovation de l'accès secours de la salle des fêtes et d'un devis pour les coffrets électriques de l'éclairage public

Accepté à l'unanimité.

2 - INFORMATION DU MAIRE AUX ELUS

- Non préemption parcelles : Non préemption parcelle bâtie : Al 90, rue du curé Marion à Vatagna.
- Les réunions concernant la protection des zones de captage des 3 sources de Montaigu sont achevées. Participaient à ces échanges, ECLA (service et élus), l'Agence de l'eau, la Chambre d'Agriculture, les services d'Etat, les agriculteurs exerçant sur la commune et le maire de Montaigu. Ce travail a abouti à un protocole d'accord sur les pratiques agricoles devant être respectées une évaluation des aides accordées aux agriculteurs est en cours.
- Au cours d'une rencontre avec les services du département concernant les travaux à venir sur la descente de Montaigu, nous avons appris qu'une première tranche aurait lieu en 2022 pour élargir le tunnel rue de l'Echenaud et modifier tous les différents branchements, ce chantier devrait durer 7 mois. Ce qui signifie certainement une augmentation considérable du nombre de véhicules traversant le village. En prévision de ce phénomène nous allons rencontrer le département pour envisager l'aménagement de la traversée du village.

- ECLA va effectuer des travaux pour les branchements d'eau et installation nouveau compteur sur le côté impair de la rue du 25 aout 1944 certainement au printemps.
- L'Association de défense de la vallée de la Vallière va fêter ses 20 ans en mars 2022, un évènement aura lieu dans chaque commune, suivant le thème, celui-ci pourrait avoir lieu à Vatagna. A suivre.
- La commission environnement d'ECLA va transmettre à chaque commune un questionnaire concernant les projets de chacune en matière d'environnement cela permettra un partage de connaissances et une mutualisation des moyens entre les communes ;
- ECLA, sur un terrain proche de l'aérodrome de Courlans, va créer une zone d'agricultures maraichères sur 8ha, les études sont terminées, des travaux d'aménagement vont débiter et la recherche de porteur de projet va être lancée.
- Nous intervenons de manière régulière route de Vatagna pour dégager, tronçonner, des arbres encombrant la route et relevant du domaine privé. Nous allons contacter tous les propriétaires et les inciter à faire ou faire faire l'abattage des arbres soit malades soit trop près de la route.
- Madame Bachelet de l'association de défense du patrimoine de la Vallière nous a sollicité pour accueillir un concert durant l'été à l'église de Montaigu. La question du chauffage de l'église, du moins son absence, est toujours en suspens.

3 - AJOUT DE PARCELLES EN ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS)

Suite à la délibération prise en date du 21 octobre 2021 concernant les parcelles à classer en espace naturel sensible, le conseil municipal décide d'ajouter les parcelles AM 406 et AL 138.

Vote : 10 voix pour

4 - APPROBATION DU REGLEMENT DE LA SALLE DES FETES

L'association Montaigu s'active, offrant des animations au bénéfice des habitants de la commune, propose une révision du règlement sur la mise à disposition de la salle des fêtes. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, dans un souci d'équité, propose que les associations montacutaines et extérieures déposent leur demande et projet à la commission culture de la commune. Celle-ci aura à charge d'étudier le projet et de le valider en tenant compte de la disponibilité de la salle. Celle-ci pouvant dès lors être mise à disposition. Les réservations payantes restent prioritaires.

Christine Barthe Weber, trésorière de l'association Montaigu s'active, ne participe pas au vote

Vote : 9 voix pour

5 - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le maire fait part aux membres du conseil municipal de son inquiétude concernant l'issue de secours de la salle des fêtes. La porte est fortement endommagée et doit être réparée rapidement.

Une entreprise a été contactée pour faire un diagnostic et établir un devis. Comme il s'agit d'une issue de sécurité, une subvention sera peut-être accordée.

Monsieur le maire relate : les devis pour le remplacement des boîtiers de commande de l'éclairage public dans le cadre du projet d'économie d'énergie sont arrivés. Pour un montant total de 3 857,30 € dont 2 314,38 € sollicités en subvention.

Vote : 10 voix pour, le conseil municipal autorise le maire à signer tous documents concernant la réparation de la porte, le remplacement des boîtiers et à régler les sommes qui en découlent.

6 -QUESTIONS DIVERSES

ECLA demande à ce que chaque commune désigne un référent pour la commission « mobilité -transport » Julien Lissandre accepte cette fonction se situant à l'interface entre les usagers et les transporteurs.

Permanence des élus il n'y en aura pas le 25 décembre et 1 janvier reprise le 8 janvier

Le repas de Noël a été apprécié, 59 convives y ont participé. 7 colis ont été portés. Le coût total approche des 2000 €.

Les vœux du maire, compte tenu des restrictions sanitaires, pourraient avoir lieu en extérieurs avec des braséros. La date retenue est le samedi 15 janvier 11h

Le Maire
Patrick NEILZ

